



Viticulture

PACA

n°7
28 avril 2026



Référent filière & rédacteurs

Pauline VEZIN

Chambre d'Agriculture de Vaucluse
pauline.vezin@vaucluse.chambagri.fr

Directeur de publication
Georgia LAMBERTIN

Présidente de la Chambre Régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

**Service Régional de l'Alimentation
PACA**

132 boulevard de Paris
13000 Marseille

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Phénologie

Grenache : une semaine à dix jours d'avance en moyenne

Maladies

Mildiou : premiers foyers découverts dans le Var et les Bouches du Rhône

Oïdium : risque modéré pour les parcelles sensibles et/ou ayant atteint 10 feuilles étalées

Black rot : risque faible

Flavescence dorée : premières larves observées

Ravageurs

Vers de la grappe : vols en cours sur tous les secteurs

Annexe

OAD DAC ADN

Réglementaire

Note technique nationale sur les résistances de la vigne

Note réglementation protection des abeilles

Liste Produits de Biocontrôle

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo

B

Notes nationales

Biodiversité

Note technique nationale OSCAR 2026

A surveiller

Scarabée japonais

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**

 **GOUVERNEMENT**

Liberté
Égalité
Fraternité



La stratégie
écophyto 2030

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



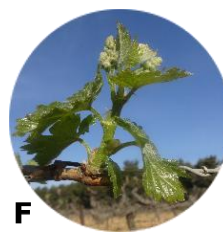
Tous les BSV
PACA



H
Stade H :
10-13 FE*
Boutons floraux séparés



G
Stade G :
7-8 FE*
Boutons floraux agglomérés



F
Stade F :
5-6 FE*



E
Stade E :
2-3 FE*

*FE: Feuilles étalées

Photos CA84

Grenache

| Secteur 0 | Secteur I | Secteur II | Secteur III | Secteur IV | Secteur V |
|----------------------------|---------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Stade 6 à 14 F | Stade 6 à 12 F | Stade 5 à 11 F | Stade 4 à 9 F | Stade 4 à 8 F | Stade 3 à 6 F |
| 10-12 F majoritaire | 8-10 F majoritaire | 7-9 F majoritaire | 7-8 F majoritaire | 5-7 F majoritaire | 4-5 F majoritaire |

Le stade observé est conditionné par la date de taille.

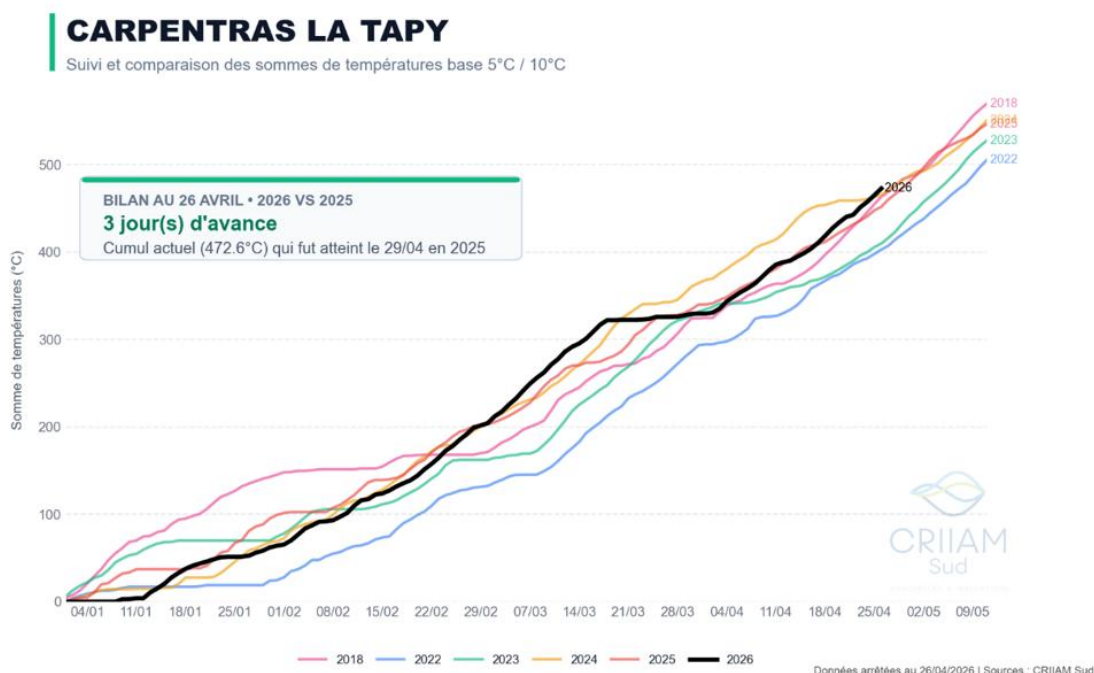
[Carte de précocité](#)

Au 28 avril, les stades phénologiques observés montrent en moyenne une semaine d'avance par rapport à ceux de 2025, voire jusqu'à 10 jours sur certains secteurs.

Données de la modélisation

Les courbes sont réalisées avec les sommes de températures base 5°C à partir du 1^{er} janvier puis avec des températures 10°C au-delà de 321°C (seuil débourrement grenache). Ce calcul est issu des travaux de Iñaki Garcia de Cortazar (INRAe, Avignon) pour modéliser les stades phénologiques de la vigne.

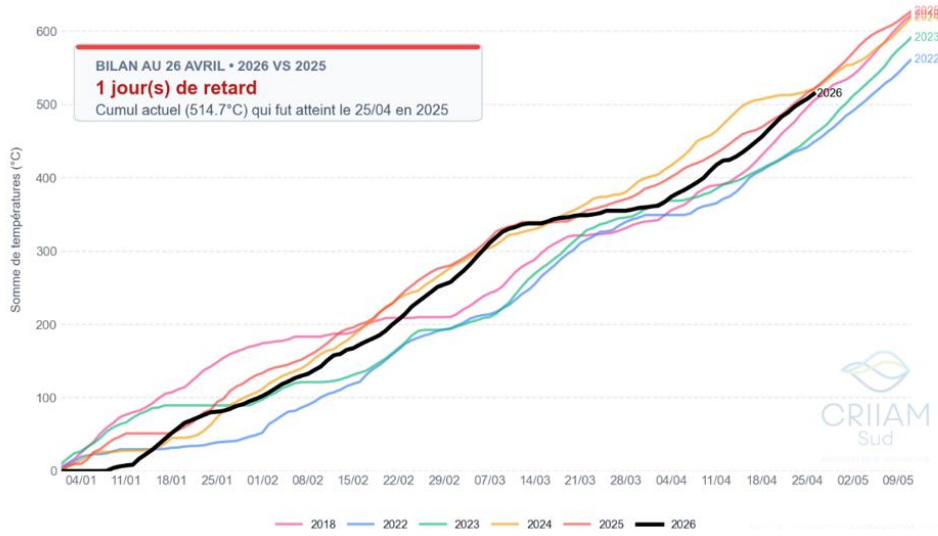
VAUCLUSE



BOUCHES DU RHONE

BERRE L'ETANG

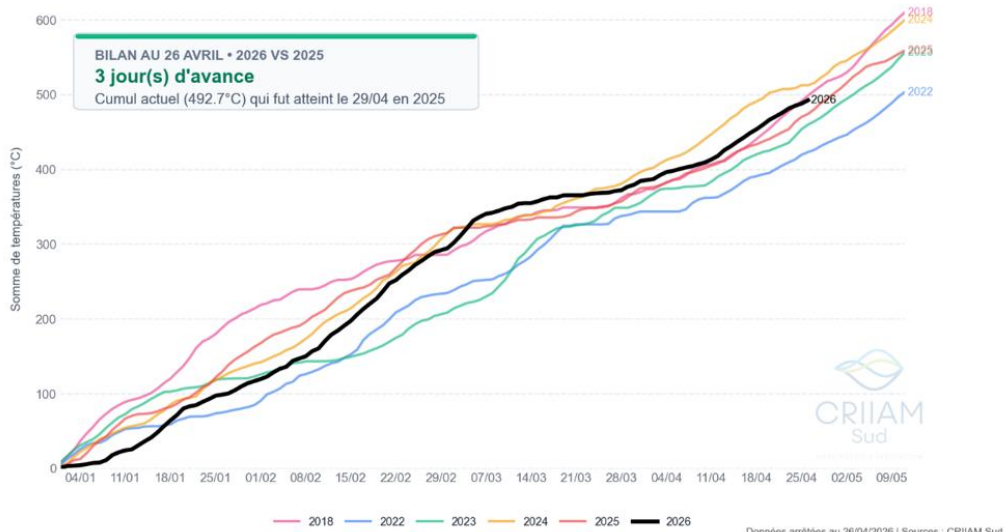
Suivi et comparaison des sommes de températures base 5°C / 10°C



VAR

HYERES SCRADH

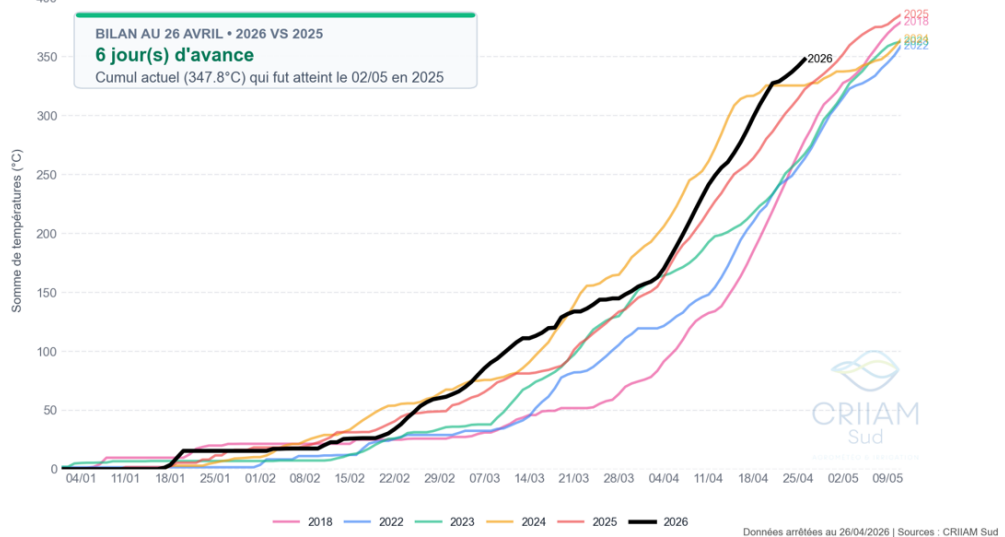
Suivi et comparaison des sommes de températures base 5°C / 10°C



HAUTES-ALPES

REMOLLON

Suivi et comparaison des sommes de températures base 5°C / 10°C



MILDIOU

Biologie

Le mildiou est une maladie due au champignon *Plasmopara viticola*. Sa conservation hivernale se réalise sous forme d'œufs (oospores) présents essentiellement dans les feuilles mortes. La qualité de conservation des oospores dépend de la pluie et des températures : plus l'hiver est doux et humide, plus le potentiel d'attaque est élevé au printemps.

Pour que les contaminations primaires aient lieu (foyers primaires), il faut conjointement :

- présence d'organes verts dès le stade « pointe verte (semis de pépins compris)
- présence de flaques d'eau (des rosées ne suffisent pas)
- températures supérieures à 10°C.

Ces trois conditions permettent aux œufs d'hiver de libérer les macroconidies contenant des zoospores qui contaminent les organes verts présents dans la flaque ou à proximité immédiate par éclaboussures.

Après un délai variable de 10 à 20 jours selon la température, les 1ères taches apparaissent sur le feuillage.

Ce sont les foyers primaires : taches d'huile sur les organes verts présents au niveau du sol

Pour plus d'information, cliquer [ici](#)

Tâche de mildiou sur feuille

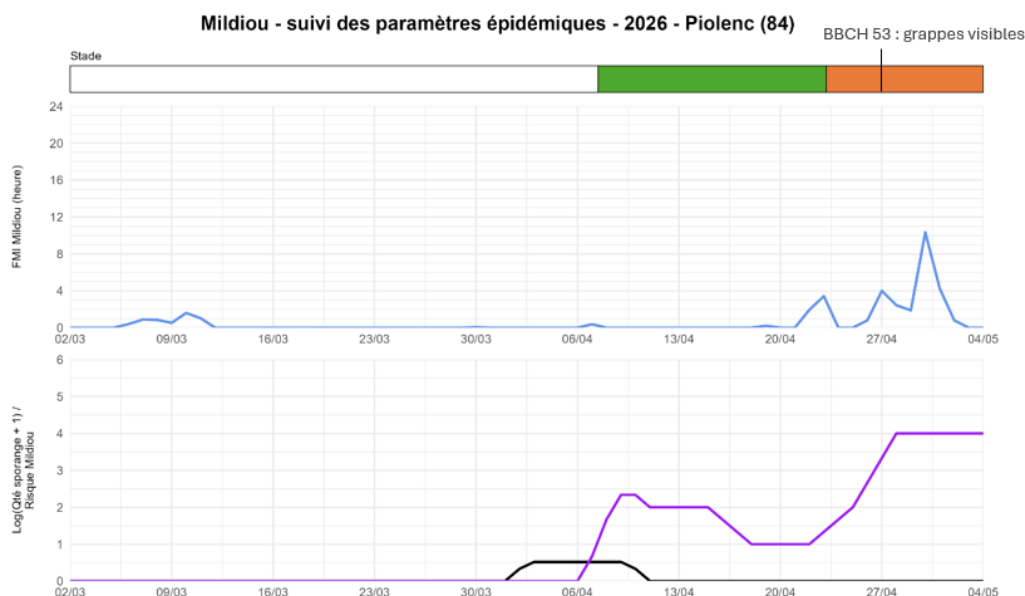


Photos CA84

Données de la modélisation

Analyse de risque : OAD DAC ADN mildiou

Cette année, un capteur de spore a été installé dans plusieurs départements (Bouches du Rhône, Var et Vaucluse). Pour plus d'informations sur les indicateurs et la représentation graphique du modèle DAC ADN, cliquer [ici](#).



Stade phénologique :

Considéré comme sensible.

Facteur Météo d'Infection :

Les conditions météo sont propices à l'infection par le mildiou : 25 heures cumulées du 26/04 au 02/05.

Sporée aérienne *P. viticola* :

Aucune sporée aérienne n'a été détectée sur la parcelle pour l'échantillon du 23/04.

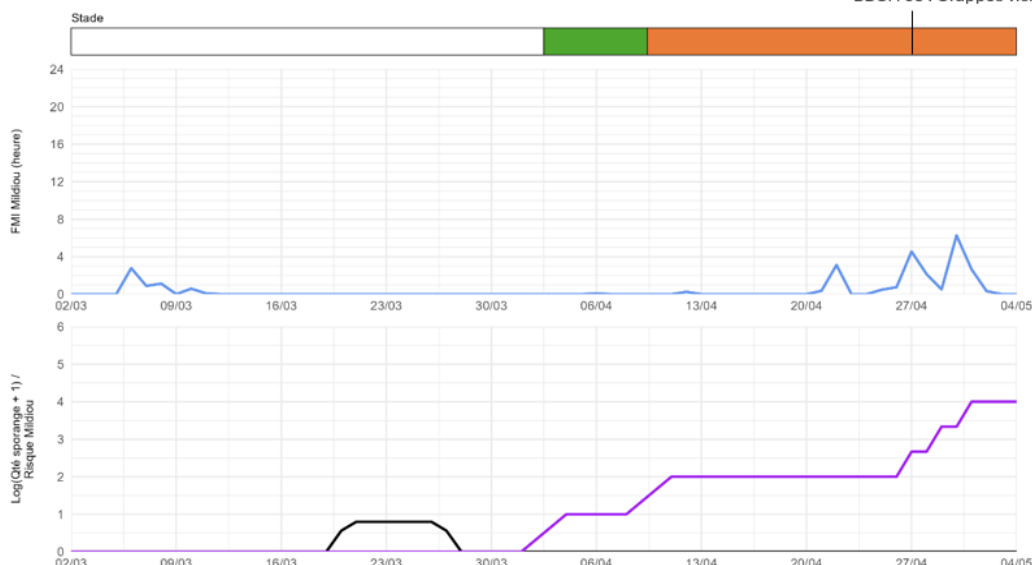
Risque épidémique :

Le risque augmente à 4 parallèlement à l'augmentation du FMI, avec des stades phénologiques sensibles.

Analyse de risque : OAD DAC ADN mildiou (suite)

Mildiou - suivi des paramètres épidémiques - 2026 - Lambesc (13)

BBCH 53 : Grappes visibles



Stade phénologique :

Considéré comme sensible.

Facteur Météo d'Infection :

Les conditions météo sont propices à l'infection par le mildiou : 18 heures cumulées du 25/04 au 02/05.

Sporée aérienne *P. viticola* :

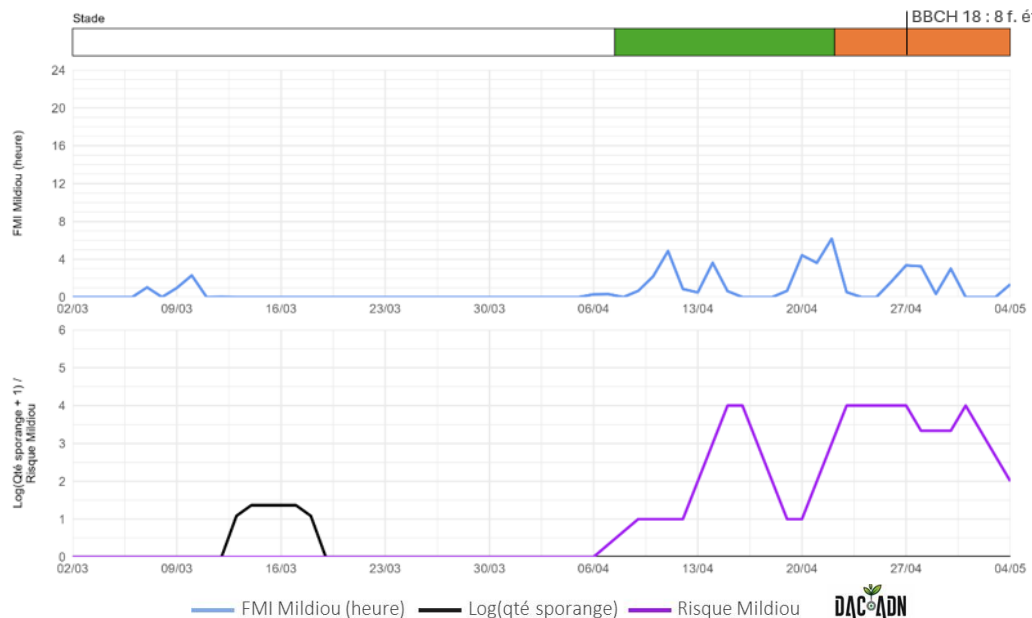
Aucune sporée aérienne n'a été détectée sur l'échantillon du 23/04.

Risque épidémique :

Le risque augmente graduellement de 2 à 4 du 26/04 au 02/05.

Mildiou - suivi des paramètres épidémiques - 2026 - Roquebrune-sur-Argens (83)

BBCH 18 : 8 f. étalées



Stade phénologique :

Considéré comme sensible.

Facteur Météo d'Infection :

Le cumul de FMI est important du 19/04 au 23/04 avec une somme de 16 heures sur la période. Le cumul de FMI est de 9 heures du 26 au 29/04.

Sporée aérienne *P. viticola* :

Aucune sporée aérienne n'a été détectée sur la parcelle pour l'échantillon du 23/04.

Risque épidémique :

Les forts cumuls de FMI entraînent une hausse du risque à 4 à partir du 26/04.

Territoire Sud Drôme/Côtes du Rhône/Vallée du Rhône/Sud Luberon/Hautes-Alpes :

Analyse de risque : modèle DAC ADN

Le modèle DAC ADN n'enregistre pas de contamination sur la semaine passée. En cas de pluies et/ou de fortes humidités, le modèle enregistre une hausse du risque (niveau 4) pour les jours à venir.

Analyse de risque : modèle Milstop

Les pluies du 22 avril ont été favorables à des contaminations (modèle Milstop) sur les stations de Cairanne, Carpentras et Visan (84). Le modèle indique une contamination modérée pour une sortie de foyers primaires visibles à partir du 3 mai.

Observations

Aucun foyer primaire n'a été observé.

MILDIOU (suite)

Estimation du risque

Cas général :



Territoire Provence (Var) :

Analyse de risque : modèle DAC ADN

En cas de pluies et/ou de fortes humidités, le modèle enregistre une hausse du risque (niveau 4) pour les jours à venir.

Analyse de risque : modèle Milstop

Les pluies du 22 avril n'ont pas été favorables à des contaminations primaires (modèle Milstop), mais des repiquages pourraient être visibles sur les parcelles où des foyers primaires ont été déjà observés.

Observations

Des foyers primaires ont été observés dans le Var en zones précoces : un premier à Pierrefeu le 23 avril, un second à Hyères le 27 avril, ainsi qu'un troisième à Cuers le 28 avril. Ces foyers primaires peuvent être reliés aux pluies du 13 au 15 avril (voir BSV n°6, modèle DAC ADN).

Estimation du risque

Cas des parcelles précoces sensibles et/ou avec foyers primaires :



En cas de pluies et/ou fortes humidités



Autres cas : absence de foyer primaire (parcelles non sensibles)



Territoire Bouches du Rhône/Sainte Victoire :

Analyse de risque : modèle DAC ADN

En cas de pluies et/ou de fortes humidités, le modèle enregistre une hausse du risque (niveau 4) pour les jours à venir.

Analyse de risque : modèle Milstop

Les pluies du 22 avril n'ont pas été favorables à des contaminations primaires (modèle Milstop), mais des repiquages pourraient être visibles sur les parcelles où des foyers primaires ont été déjà observés.

MILDIOU (suite)

Observations

Un premier foyer primaire a été observé à Peynier au pied de la Sainte-Victoire, sur un plantier, le 28 avril.

Estimation du risque

Cas des parcelles précoces sensibles et/ou avec foyers primaires :



En cas de pluies et/ou fortes humidités



Autres cas : absence de foyer primaire (parcelles non sensibles)



Gestion alternative du risque

Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques désignent l'ensemble des moyens mis en œuvre dans le but de prévenir l'apparition, la propagation ou l'aggravation de maladie.

Pour limiter le risque de contaminations mildiou :

- Limiter les flaques par l'enherbement.
- Supprimer les organes verts à proximité du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
- Gérer au mieux la vigueur par notamment le choix du porte-greffe, le raisonnement de la fertilisation et des irrigations.



- Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: phosphonate de potassium, disodium phosphonate...) . La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

- Choisir des cépages ou variétés en fonction de leur niveau de sensibilité ou choisir des variétés « résistantes » (vérifier l'autorisation au préalable pour les AOP et IGP, notamment des Variétés d'Intérêts à Fin d'Adaptation (VIFA)).



Suites à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides mildiou ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

Plus d'infos : <https://www.r4p-inra.fr>

Comment valider un foyer primaire ?

Mettre la feuille suspecte dans un sac plastique, avec un coton imbibé d'eau. Après quelques heures (une nuit à 20 °C), les fructifications blanches caractéristiques sur la face inférieure confirment qu'il s'agit bien de symptômes de mildiou.

OÏDIUM

Biologie

L'oïdium est une maladie due au champignon *Erysiphe necator*. Sa conservation hivernale se réalise sous deux formes :

- sexuée : des cléistothèces (petites sphères oranges à noires de 0,2 mm) formées en été ou en automne se forment à la surface des organes malades et se conservent l'hiver sur les écorces. Au printemps, les spores issues de ces cléistothèces sont projetées sur la végétation. Ce mode de conservation concerne tous les cépages.
- asexuée (forme mycélienne) se trouve dans les bourgeons et se développe en même temps que la pousse pour donner naissance aux « drapeaux ». Ce mode de conservation concerne essentiellement le Carignan mais aussi le Cabernet-Sauvignon, le Chardonnay et la Marsanne. Sur ces cépages, il existe donc deux formes distinctes de conservation.

Pour plus d'information, cliquer [ici](#)

Drapeaux sur Carignan



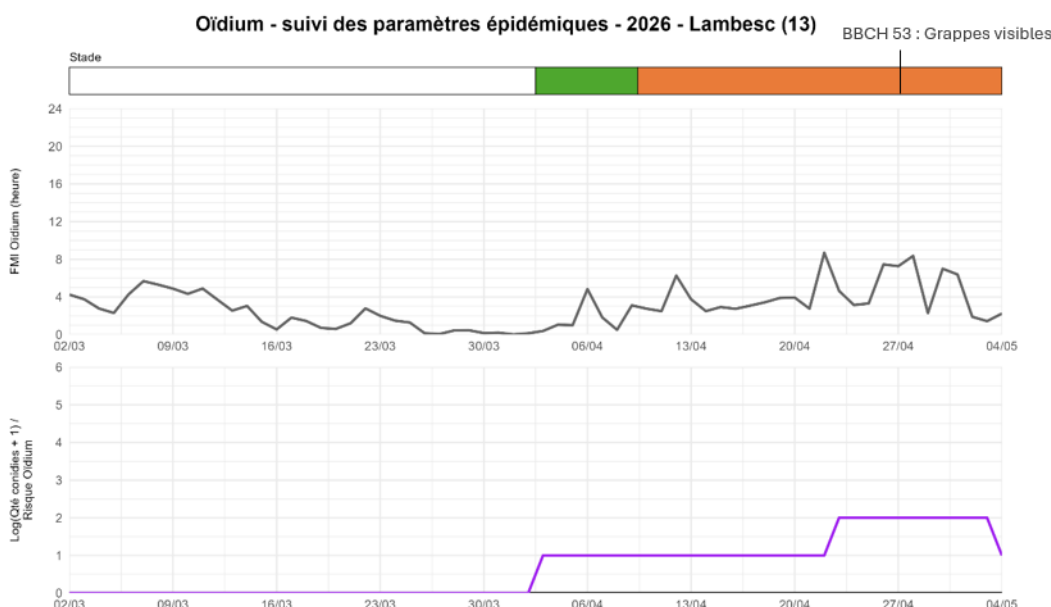
Photos CA84

Données de la modélisation

Analyse de risque : OAD DAC ADN oïdium

Cette année, un capteur de spore a été installé dans plusieurs départements (Bouches du Rhône, Var et Vaucluse). Pour plus d'informations sur les indicateurs et la représentation graphique du modèle DAC ADN, cliquer [ici](#).

Sur les trois capteurs mis en place, le risque est généralement modéré pour la période du 16 mars au 4 mai.



Stade phénologique :
Considéré comme sensible.

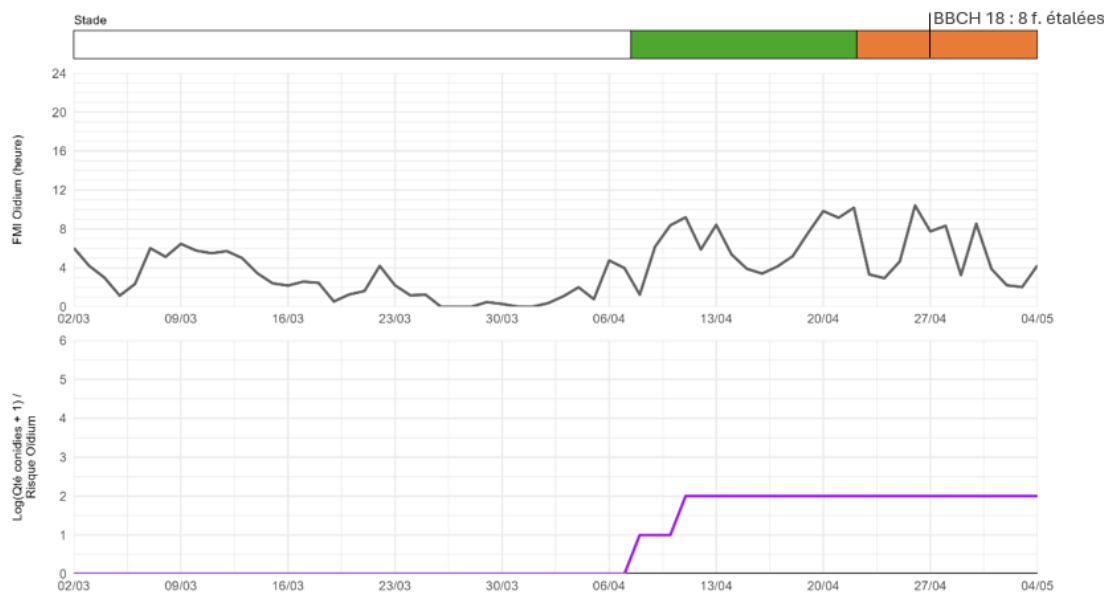
Facteur Météo d'Infection :
Le FMI se situe entre 4 heures et 8 heures par jour entre le 26/04 au 01/05 puis repasse en dessous des 4 heures par jour à partir du 02/05.

Sporée aérienne *E. necator* :
Aucune sporée aérienne n'a été détectée sur la parcelle.

Risque épidémique :
Le risque passe à 2 parallèlement à la hausse de FMI.

Analyse de l'OAD DAC ADN : oïdium (suite)

Oïdium - suivi des paramètres épidémiques - 2026 - Roquebrune-sur-Argens (83)



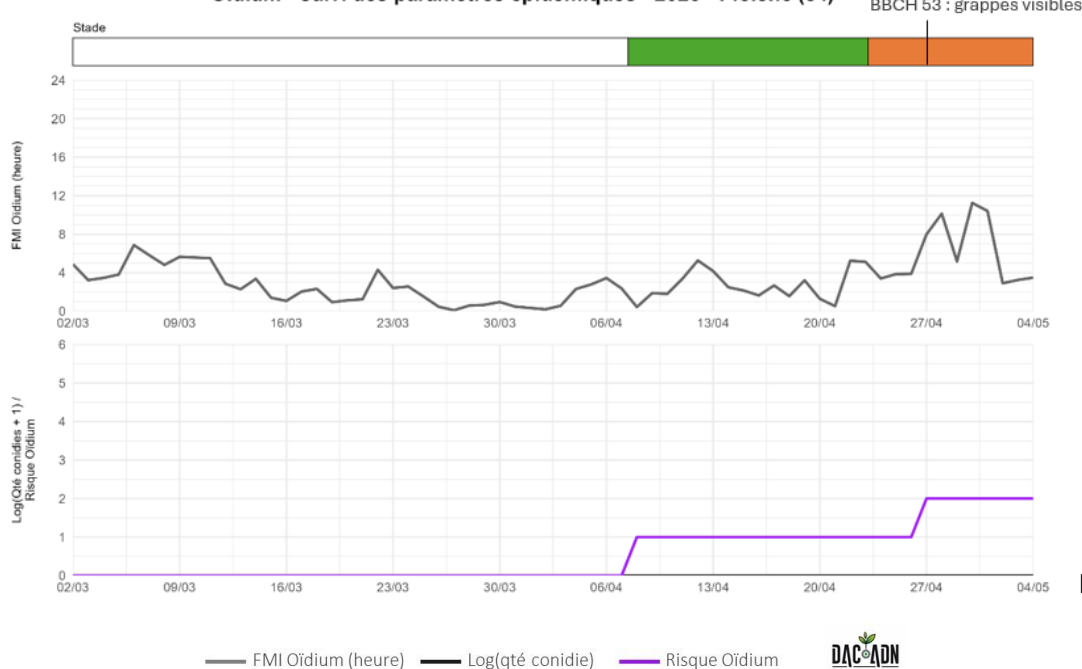
Stade phénologique :
Considéré comme sensible.

Facteur Météo d'Infection :
Le FMI se maintient au-dessus de 4 heures par jour jusqu'au 01/05.

Sporée aérienne *E. necator* :
Aucune sporée aérienne n'a été détectée sur la parcelle.

Risque épidémique :
Les forts cumuls de FMI conduisent à un risque 2 jusqu'au 04/05.

Oïdium - suivi des paramètres épidémiques - 2026 - Piolenc (84)



Stade phénologique :
Considéré comme sensible.

Facteur Météo d'Infection :
Le FMI augment fortement entre le 26/04 et le 01/05.

Sporée aérienne *E. necator* :
Aucune sporée aérienne n'a été détectée sur la parcelle.

Risque épidémique :
Le risque passe à 2 parallèlement à la hausse de FMI.

Observations

Drapeaux observés sur les cépages très sensibles (Carignan, Roussanne) et sur les parcelles à fort historique sur tous les départements.

Tâches d'oïdium et quelques repiquages ponctuels observés sur plusieurs cépages.

Analyse de risque

Cas des parcelles ayant atteint le stade 10 feuilles étalées majoritairement, des parcelles sensibles et des cépages à drapeaux :



OÏDIUM (suite)

Autre cas :



Gestion alternative du risque

Mesures prophylactiques

- Choisir des cépages ou variétés en fonction de leur niveau de sensibilité ou choisir des variétés « résistantes » (vérifier l'autorisation au préalable pour les AOP et IGP, notamment des Variétés d'Intérêts à Fin d'Adaptation (VIFA)).
- Favoriser l'insolation et l'aération des grappes par l'ébourgeonnage, l'effeuillage, le palissage. L'oïdium est sensible aux UV.

Techniques alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: soufre, bicarbonate de potassium...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)



Suites à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides oïdium ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

Plus d'infos : <https://www.r4p-inra.fr>

BLACK ROT

Biologie

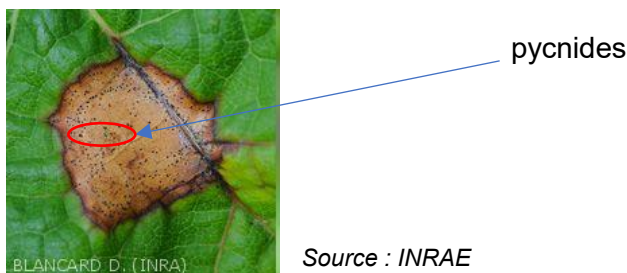
Le Black-rot est une maladie provoquée par un champignon : *guignardia bidwellii*. Il hiverne sous forme de périthèces sur les organes touchés par la maladie. Au printemps, ces périthèces libèrent des ascospores suite à une pluie. Les premières contaminations sont possibles dès le stade 2-3 feuilles étalées, suite à une humectation prolongée et à une température supérieure ou égale à 9°C. Après une période d'incubation d'une vingtaine de jours, des taches apparaissent sur le feuillage. Ces taches sont plus ou moins régulières, d'environ 5 mm de diamètre. De couleur café au lait, virant au « brun feuille desséchées », elles sont bordées d'un liseré violacé. Elles se couvrent ensuite de pycnides.

Pour plus d'information, cliquer [ici](#)

BLACK ROT

Biologie (suite)

Tâche de black-rot avec des pycnides



Les pycnides assurent les contaminations secondaires sur feuilles et jeunes grappes. Sur les baies de l'année, on observe d'abord une petite tache circulaire, de couleur « café au lait » au contour net, qui progresse rapidement et envahit en 2 ou 3 jours la totalité du grain. La baie altérée prend une teinte marron clair, elle se flétrit et finit par se dessécher. Sa peau devient alors noire avec des reflets bleuâtres et se couvre de pycnides. Ces baies momifiées restent fortement attachées à la rafle et constituent une source d'inoculum pour l'année suivante.

La sensibilité maximale des grappes se situe entre le stade nouaison et le stade début fermeture de la grappe. Elle diminue ensuite jusqu'au stade début véraison.

Observations

Aucun symptôme observé à ce jour.

Analyse du risque

Concernant les pluies du 22 au 23 avril, des contaminations primaires ont été enregistrées avec des sorties potentielles visibles autour du 11 mai.

Estimation du risque



Gestion alternative du risque

Mesures prophylactiques :

- Éliminer les grains desséchés (momies) existant sur les souches lors de la taille
- Arracher les vignes abandonnées
- Effectuer un travail du sol pour enfouir après la taille les sarments atteints

Techniques alternatives



Aucun produit de biocontrôle peut être intégré dans la stratégie de lutte contre le Black rot.

FLAVESCENCE DOREE : maladie de quarantaine

Biologie

La Flavescence dorée est une maladie due à un phytoplasme qui ne peut survivre que dans les cellules vivantes de la plante infectée ou dans l'insecte vecteur qui transmet la maladie de cep à cep. L'insecte vecteur est une cicadelle jaune : *Scaphoideus titanus*, inféodée à la vigne. Elle est reconnaissable à son abdomen triangulaire avec deux taches noires distinctes à l'extrémité. Elle hiverne sous forme d'œufs sous l'écorce des bois de deux ans. Les éclosions débutent en mai et se prolongent sur plusieurs semaines. Les larves évoluent en adultes en 40-45 jours en passant par cinq stades larvaires. Les larves se déplacent en sautant. Les premiers adultes apparaissent à partir de la mi-juillet. Il n'y a qu'une génération par an.

Les voies de contamination :

- par l'insecte vecteur, de parcelles en parcelles. Dans tous les cas, les larves de cicadelles de la Flavescence dorée naissent saines et s'infectent en piquant les ceps contaminés. La capacité d'inoculation s'acquiert après une période d'incubation d'un mois. La salive est alors infectieuse et l'insecte garde la capacité de transmission du phytoplasme jusqu'à sa mort.
- par le matériel de multiplication : la transmission de la Flavescence dorée est possible par les greffons et les porte-greffes.

Les symptômes :

- feuilles cassantes qui s'enroulent plus ou moins en fonction des cépages
- décoloration des feuilles (rougissement sur cépages rouges, jaunissement sur cépages jaunes)
- dessèchement des rafles avec des inflorescence avortées ou des baies flétries
- un aoûtement absent ou partiel des sarments qui peut donner un port retombant à la souche atteinte
- un flétrissement partiel ou total pouvant aller jusqu'à la chute complète des grappes.

L'expression des symptômes n'est visible qu'un an après la contamination et quelquefois plus.

Scaphoideus titanus
adulte



Larves de *Scaphoideus titanus*



Symptômes de flavescence dorée



Observations

Les premières larves ont été observées dans les Bouches du Rhône (Cassis), dans le Var (La Londe-les-Maures).

VERS DE LA GRAPPE

Biologie

Le terme « vers de la grappe » recouvre trois espèces en vigne : Eudémis (*lobesia botrana*), Cochylis (*Eupoecilia ambiguella*) et Eulia (*Argyrotaenia ljugiana*).

Dans notre région ce sont principalement l'Eudémis et la Cochylis qui sont présentes.

Eudémis



Cochylis



Adultes et larves (source : INRAE)

La différence principale entre ces deux espèces réside dans le nombre de générations : deux générations pour la Cochylis, trois générations pour l'Eudémis.

Première génération : le vol peut commencer vers la mi-mars pour les zones précoces et s'échelonner sur plus d'un mois. Les pontes localisées au départ sur les bois lisses des coursons sont déposées par la suite sur les bractées des inflorescences. L'éclosion des œufs débute dès que la grappe est bien formée.

Cinq stades larvaires, appelés L1, L2, L3, L4 et L5, vont se succéder. A partir des stades L3 et principalement L4, les larves consomment les boutons floraux et sont responsables de la formation des glomérules (agglomérats de résidus de boutons floraux et de fils de soie tissés par la larve).

Observations

Les vols se poursuivent sur tous les secteurs. Pontes d'œufs observées en secteur précoce et médian.

Données de la modélisation

Prévisions du modèle ACTIV

| | Premières larves L3 |
|----------------------|----------------------|
| Secteur très précoce | Début des L3 |
| Secteur précoce | A partir du 29 avril |
| Secteur médian | A partir du 3 mai |
| Secteur tardif | A partir du 6 mai |
| Secteur très tardif | Trop tôt |

VERS DE LA GRAPPE

Analyse de risque



 Réaliser des saumurages afin de quantifier la présence des vers de la grappe dans les secteurs très précoces.

Comment réaliser un saumurage ?

- *Prélever une inflorescence par cep sur 10-15 ceps bien répartis dans la parcelle. Eviter les effets de bordure (haies, ruisseaux, routes...).*
- *Dissoudre 200 g de gros sel dans 2 litres d'eau.*
- *Bien immerger ces inflorescences et veiller à ce qu'elles restent au fond (mettre un objet dessus).*
- *Remuer périodiquement pour enlever les bulles d'air contenues entre les boutons floraux. Peu à peu les larves vont remonter à la surface, les sortir au bout d'1 heure au minimum*
- *les dénombrer et profiter du saumurage pour bien identifier les différentes larves (eudémis, eulia ou cochylis...).*

Seuil indicatif de risque : pour 100 inflorescences

80 larves présentes dans les saumurages (cas général),

50 larves présentes dans les saumurages sur raisins de table et parcelles à forte valeur ajoutée.

Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: Bacillus Thuringiensis, Trichogramma...).

La liste des biocontrôles est disponible [ici](#).

Réglementaire

NOTE TECHNIQUE NATIONALE



Les champignons responsables du Mildiou, de l'Oïdium, du Black rot et du Botrytis sur vigne sont exposés à des risques de résistance vis-à-vis de plusieurs familles de produits phytosanitaires. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la note commune de gestion de la résistance 2026 - [ICI](#)

Analyse de l'AOD DAC ADN

Description des indicateurs du modèle DAC ADN :

- Facteur Météo d'Infection (FMI) :

Quantité journalière d'heure où les conditions météorologiques sont propices à une infection par les pathogènes. Un indicateur calculé selon les paramètres biologiques du cycle de *P. viticola* (FMI_mildiou) et un indicateur calculé selon les paramètres biologiques du cycle d'*E. necator* (oïdium).

Il prend en compte les variables horaires suivantes : température, humidité, précipitation, déficit en pression vapeur, durée d'humectation et le point de rosée.

- Suivi de la sporée aérienne :

Le suivi de la sporée aérienne se décompose en une étape de capture et une étape d'analyse en laboratoire. L'étape de capture est réalisée par le biais de station de capture positionnée en parcelle. L'étape d'analyse est une quantification des spores capturés par qPCR. La détection de spore de *P. viticola* et d'*E. necator* témoigne d'une activité des pathogènes dans les parcelles de suivis et, dans une moindre mesure, dans les parcelles environnantes.

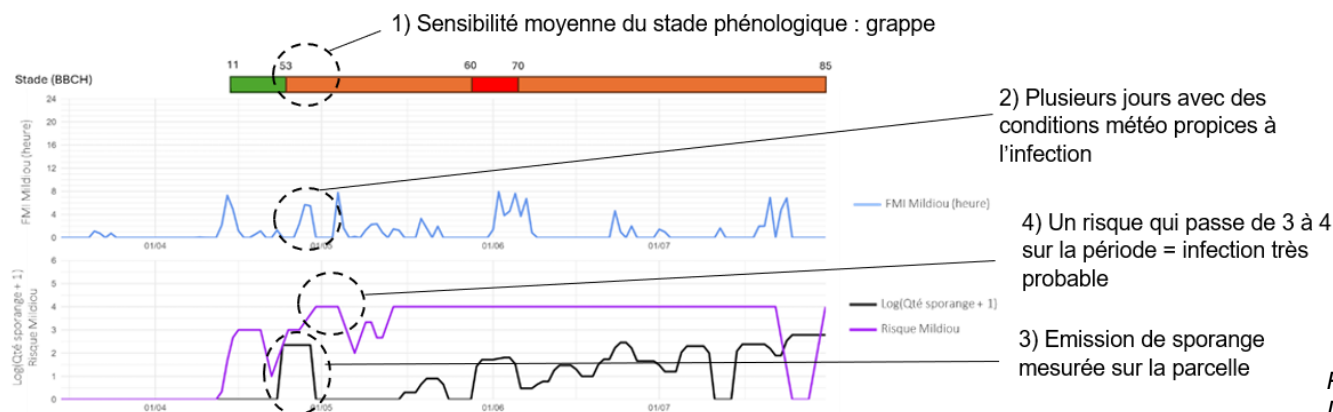
Cette valeur est exprimée en nombre de sporange par échantillon pour le mildiou et en nombre de conidie par échantillon pour l'oïdium.

- Risque global (de 1 à 4) passé et prédictif à +7 jours :

Le modèle DAC ADN intègre l'ensemble des données mesurées ou modélisées en parcelle. Sa particularité repose sur l'intégration de la mesure directe de la sporée aérienne mildiou et oïdium, attestant fidèlement de l'activité biologique des pathogènes cryptogamiques. Le risque global est le résultat d'un seuillage de probabilité d'apparition des premiers symptômes, dans le cas où la parcelle est saine, ou d'apparition de nouveaux symptômes, dans le cas où l'épidémie est déjà commencée. Il est seuillé sur une échelle de 1 (risque faible) à 4 (risque très élevé). En début de campagne, le risque est à 0, avant l'apparition de la première feuille étalée.

Le risque global prend en compte l'évolution des stades phénologiques, les valeurs de sporée aérienne mesurées, le FMI et l'état sanitaire de la parcelle de suivi.

Représentation graphique du modèle DAC ADN avec description des indicateurs




Note réglementation protection des abeilles

Note Nationale - Focus
Bulletin de Santé du Végétal

Abeilles - Pollinisateurs

Des auxiliaires à préserver

Pour lire la note
complète 

La protection des cultures et des insectes pollinisateurs

1. Toujours respecter les mentions d'étiquetage définies dans les autorisations de mise sur le marché



> Elles existent pour tous les produits, toutes les cultures et tous les usages et figurent sur les étiquettes

- Des conditions d'utilisation à respecter obligatoirement
- Des mentions pour la protection des insectes pollinisateurs par rapport aux floraisons et aux périodes de production d'exsudat (*Ephy, Guide Phyteis, Phytodata*)

2. Pour les cultures attractives* en floraison ou les zones de butinage

- > Respecter les dispositions de l'arrêté ministériel du 20 novembre 2021
- > Pour tous les produits phytopharmaceutiques qu'ils soient insecticides, acaricides, herbicides, fongicides ou autres et leurs adjuvants (sauf produits d'éclaircissage)
 - Bien lire les mentions d'étiquetage
 - Appliquer uniquement un produit autorisé pendant la floraison**
 - Dans la plage horaire de traitement de 5 H

COUCHER DU SOLEIL



Une extension possible de la plage horaire si :

- Les bio-agresseurs ont une activité exclusivement diurne et que la protection est inefficace si le traitement est réalisé dans les 5 H
- Compte tenu du développement d'une maladie, l'efficacité d'un traitement fongicide est conditionnée par sa réalisation dans un délai contraint incompatible avec la période des 5 H

Dans ces deux situations, l'obligation de consigner dans le registre :

- > l'heure de début et de fin du traitement
- > le motif ayant justifié la modification de la plage horaire

- > Zone de butinage: à l'exclusion des cultures en production, un espace agricole ou non agricole occupé par un groupement végétal cultivé ou spontané, qui présente un intérêt manifeste pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs du fait de la présence de fleurs ou d'exsudats.
- > Pour les insecticides et acaricides utilisés sur cultures pérennes > l'obligation de rendre non attractif le couvert végétal (broyage, fauchage).
- > Des conditions particulières pour les cultures sous serres et abris inaccessibles pendant la période de floraison.

* Liste des plantes non attractives (selon l'arrêté)

** des périodes de transition s'appliquent par rapport aux usages existants: voir la [Faire aux questions](#) sur le site du ministère en charge de l'agriculture

3. Appliquer les dispositions de l'arrêté "mélanges" (Arrêté du 7 avril 2010)

L'association de certaines molécules à visée phytopharmaceutique peut faire courir un risque important aux pollinisateurs (par synergies).

Les fongicides appartenant aux familles des triazoles et des imidazoles agissent sur les abeilles en limitant leur capacité de détoxication, notamment celle leur permettant d'éliminer les insecticides pyréthrinoides.

L'arrêté ministériel précise que « durant la floraison ou au cours des périodes de production d'exsudats, un délai de 24 heures doit être respecté entre l'application d'un produit contenant une substance active appartenant à la famille chimique des pyréthrinoides et l'application d'un produit contenant une substance active appartenant aux familles chimiques des triazoles ou des imidazoles. Dans ce cas, le produit de la famille des pyréthrinoides est obligatoirement appliqué en premier ». Les mélanges extemporanés de pyréthrinoides avec triazoles ou imidazoles sont donc interdits en période de floraison et de production de miellat.

4. Appliquer les autres textes réglementaires

- Maîtriser la dérive des traitements selon l'arrêté ministériel du 4 mai 2017 (article 2) pour éviter leur entraînement hors de la parcelle ou de la zone traitée notamment sur les haies, arbres, bordures de parcelles et cultures voisines en floraison (emploi de moyens appropriés et interdiction de pulvérisation ou de poudrage si la vitesse du vent est à 3 beaufort soit > 19 kms/h),
- Maîtriser les poussières au semis des maïs enrobés avec un produit phytopharmaceutique (utilisation de déflecteur à la sortie de la tuyère du semoir, interdiction d'emblavement si la vitesse du vent est > 19 kms/h) - Arrêté du 13 janvier 2009,
- Faire contrôler le pulvérisateur selon les conditions de l'arrêté ministériel du 18 décembre 2008 pour limiter les pertes de produit et maîtriser la qualité de vos applications,
- Déclarer à la [phytopharmacovigilance \(ANSES\)](#) les effets non intentionnels constatés suite à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (Article L253-8-1 du Code rural et de la pêche maritime)



Cliquez sur les vignettes pour retrouver les notes complètes





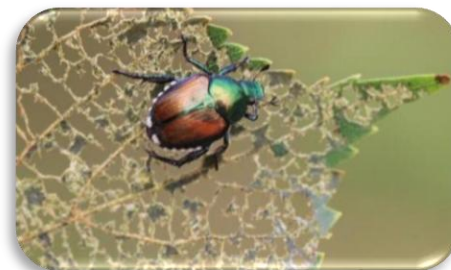
SCARABEE JAPONAIS

Scarabée japonais : *Popillia japonica*



Cet insecte polyphage est un organisme de quarantaine prioritaire (OQP) dans l'Union européenne. Sa détection récente à la frontière franco-suisse appelle à la plus grande vigilance. La présente note donne des informations sur sa biologie, la manière de le reconnaître et les consignes à respecter lors d'une détection, en rappelant que la surveillance précoce donne les meilleures chances d'éradication.

[Cliquer ici pour lire la note complète](#)



L'insecte peut s'attaquer à plus de 400 plantes, dont la vigne.

Les larves terricoles (vers blancs) passent l'hiver dans le sol.

Lors de la remontée des températures au printemps, les larves se déplacent jusqu'à l'horizon de surface du sol et se nourrissent au passage des racines de graminées, mais elles apprécient également les racines d'autres plantes.

Ces larves blanchâtres à tête orange à brun clair se nymphosent au bout de quatre à six semaines. Le scarabée adulte émerge entre mai et juillet et commence à se reproduire rapidement.



Larve de *Popillia japonica*

Corps arqué en « C », pattes développées, extrémité de l'abdomen dilaté.

Rangée d'épines sur la face ventrale du dernier segment abdominal (écusson anal) disposée en forme de V.

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône Didier RICHY

Chambre d'Agriculture de la Drôme Elsa ALARD, Alixe SANQUER

Chambre d'Agriculture du Var Julie MAZEAU

Chambre d'Agriculture de Vaucluse Raphaël GONZALES, Pauline VEZIN



Observations

Association des Vignerons de la Sainte Victoire

CAPL

Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône (13)

Chambre d'Agriculture de la Drôme (26)

Chambre d'Agriculture des Hautes Alpes (05)

Chambre d'Agriculture du Var (83)

Chambre d'Agriculture de Vaucluse (84)

CTIFL- La Tapy

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



**La stratégie
écophyto 2030**

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA